



Conseil Municipal

Séance du mardi 23 avril 2019 – 19H30

Présidence : M. POURTEYRON Jean-Pierre

Présents : Mme DESTRI Aline, Mme MARIN Maria Josépha, Mme SOUPAUT Laurence,
M. DESFONTAINE Joël, M. GAYARD Jean-Patrick, M. ANTONIO Michel

Pouvoir : M. PORTE Cyril donne pouvoir à M. POURTEYRON
M. POUJOL Jean-Claude donne pouvoir à M. POURTEYRON

Secrétaire de séance : Mme DESTRI Aline

Lecture et approbation du compte rendu de la séance du 25 Septembre 2018.

Ordre du jour :

1. Compte administratif 2018
2. Budget primitif 2019
3. Délibérations
 - Taux d'imposition des 3 taxes*
 - Subventions*
 - Adhésion de 4 nouvelles communes au S.E.S.V*
 - Mise à disposition voirie à CCRV*
 - Départ du S.E.S.V. du Syndicat du Personnel de Coeuvres*
4. Questions diverses

1. Compte administratif 2018

Section investissement

. recettes	10.994,54 €
. dépenses	-- €
. résultat de l'exercice	10.994,54 €

Section fonctionnement

. recettes	87.625,53 €
. dépenses	87.646,70 €
. résultat de l'exercice	21,17 €

Part affectée à l'investissement -- €

Résultat de clôture 2017 127.566,93 €

Résultat de clôture 2018 138.582,64 €

Le Conseil municipal approuve les comptes de l'année 2018.

2. Budget primitif 2019

Section investissement

. recettes	24.810,12 €
. dépenses	24.810,12 €

Section fonctionnement

. recettes	200.614,55 €
. dépenses	200.614,55 €

Le budget primitif 2019 est voté à l'unanimité des membres présents.

3. Délibérations

Taux d'imposition des 3 taxes

Au reçu de l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales année 2019 émanant de la Trésorerie générale de l'Aisne, le maire propose de maintenir les différents taux d'imposition communale de l'année 2018 à appliquer sur les nouvelles bases d'imposition prévisionnelles de l'année 2019.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident à la majorité de maintenir le

taux des 3 taxes 2018 pour 2019 soit	12.03% (habitation)
	12.10% (bâti)
	28.80% (non bâti)

Subventions

. Club SAINT LAURENT	80 €
. Association 14-18	40 €
. APCV	50 €
. ACL	5.000 €
. Association Sauvegarde de l'Abbaye de Coevres	40 €
. Association cantonale	35 €
. Club de foot de VIC SUR AISNE	40 €
. Participation centre aéré	20 € par enfant

⇒ Adoptées à l'unanimité des membres présents.

Adhésion de 4 nouvelles communes au S.E.S.V

Le Comité Syndical du Syndicat des Eaux du Soissonnais et du Valois sollicite l'adhésion des communes de COYOLLES, LARGNY SUR AUTOMNE, SILLY LA POTERIE & VAILLY SUR AISNE au 1^{er} juillet 2019.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil municipal se prononcent en faveur de cette adhésion.

Mise à disposition voirie à CCRV

Objet de la délibération : **débat sur la mise à disposition de la voirie à la Communauté de Communes de Retz-en-Valois.**

Après avoir entendu l'exposé du Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'approuver à l'unanimité des membres présents la mise à disposition de la voirie à la Communauté de Communes de Retz-en-Valois.

Départ du S.E.S.V. du Syndicat du Personnel de Coevres

Après avoir entendu l'exposé du Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'approuver à l'unanimité des membres présents le départ du S.E.S.V. du Syndicat du personnel de Coevres.

4. Sujets divers

- **Création d'un terrain de boules :** Plusieurs membres du Conseil (M. Antonio, M. Gayard et M. Desfontaine) sollicitent M. le maire pour la création d'un terrain de boules. Un projet leur est demandé, à rendre d'ici 2 mois.

Le maire lève la séance du conseil municipal à 20H51.

M. POURTEYRON Jean-Pierre
Maire

Mme DESTRI Aline
Adjoint au maire

M. PORTE Cyril
Conseiller

M. GAYARD Jean-Patrick
Conseiller

M. ANTONIO Michel
Conseiller

M. DESFONTAINE Joël
Conseiller

Mme SOUPAUT Laurence
Conseiller

M. POUJOL Jean-Claude
Conseiller

Mme MARIN Marie Josépha
Conseiller